Paris : le migrant jordanien condamné à 11 ans de prison et une interdiction de territoire pour le viol d’une patiente inconsciente à l’hôpital Cochin (MàJ)

06/11/2024 à 12h08



06/11/24

https://twitter.com/AmauryBucco/status/1854097734397006261

2/11/24

En 2022, Isabelle a été admise aux urgences après avoir violemment chuté sur la tête. Quand elle s’est réveillée, un homme de 24 ans était en train de la violer. Ce Jordanien sans papier a reconnu les faits, il encourt jusqu’à 20 de prison. Depuis son arrivée en France en 2019 Faïd A., visé par plusieurs obligations de quitter le territoire (OQTF), vivote sans attache et sans lien avec sa famille restée en Jordanie. Entre 2020 et 2021, Faïd A. est condamné à plusieurs reprises pour des vols.

Ce qu'elle vit depuis le 28 octobre 2022, Isabelle [le prénom a été changé] le qualifie de «*descente aux enfers*». Comme une «*boule de neige qui grossit, grossit*» et qui la «*tétanise*». Les 4 et 5 novembre prochains, elle devra faire face à ses démons dans la salle d'audience de la cour criminelle de Paris où comparaîtra Faïd A., 24 ans, accusé de l'avoir violée en pleine nuit à l'hôpital Cochin alors qu'elle venait d'être prise en charge pour un traumatisme crânien. Après avoir longtemps louvoyé, ce Jordanien sans attache, qualifié de «*rôdeur mal intentionné*» par des témoins, a fini par reconnaître une pénétration digitale en éludant toutefois son caractère contraint. «***J'ai eu l'impression qu'elle était heureuse*» , a-t-il justifié tout en admettant que la trentenaire, allongée sur un brancard, «*n'avait pas les yeux ouverts***». Deux ans plus tard, Isabelle s'apprête à se replonger dans cette soirée qui a fait «*basculer sa vie*» , rapporte son avocat, Me Alexandre Lobry. […]

Vers 1h du matin, elle fait un malaise devant u Rosa Bonheur, une péniche festive du 7e arrondissement de Paris. Autour d'Isabelle, les témoins affolés s'activent : l'un la place en position latérale de sécurité, l'autre appelle les secours tandis que, discrètement, un homme brun et barbu, vêtu d'une doudoune et d'un jogging noir, s'approche d'elle avec une attitude étrange. «***Il la regardait comme un mort de faim*», relate aux policiers le directeur du Rosa Bonheur qui explique avoir eu du mal à le faire partir.**

. La fêtarde, toujours inconsciente, est transportée aux urgences de l'hôpital Cochin où elle est laissée seule dans un box dans l'attente d'un examen du crâne. Elle est brutalement tirée de sa torpeur par un homme qui lui impose une pénétration digitale. «*Il faisait des allers-retours comme un fou en me regardant et en souriant. C'est la douleur qui m'a réveillée et son sourire m'a traumatisée*» , décrit-elle en larmes aux forces de l'ordre. Paniquée, elle hurle et martèle «j*e me suis fait violer, je me suis fait violer*» aux

infirmières qui accourent vers elle tandis que l'homme en noir prend la fuite. […]

Le Jordanien de 24 ans, qui encourt jusqu'à vingt de réclusion criminelle, semble bien loin de mesurer le traumatisme qu'il a laissé à sa victime. […] Comme marquée au fer rouge par cette affaire, Isabelle se dit depuis effrayée par les hommes, se demandant sans cesse si ceux qui croisent sa route ne sont pas des «*pervers* (…) A*vant cette agression je n'avais peur de rien, maintenant j'ai peur de tou*t».

Le Figaro

16/05/24

Le procès s'ouvre ce jeudi devant la cour criminelle départementale de Paris. Sans papiers ni domicile fixe, l'homme est accusé d'avoir profité de l'extrême vulnérabilité d'une jeune femme, dans l'attente d'un examen médical, un soir d'octobre 2022.

Le Parisien

24/01/24

> *INFO RMC*
> *15 mois après le viol d'une patiente aux urgences de l'hôpital Cochin, à Paris, la procureure de Paris demande que le suspect soit renvoyé devant la Cour criminelle. Cet homme, en situation irrégulière, a fini par avouer les faits#ApollineMatin pic.twitter.com/uycZeOxnGr*
>
> *— RMC (@RMCInfo) January 23, 2024*

24/11/22

Ce Jordanien de 22 ans, selon l'identité qu'il a fournie, est défavorablement connu des services, explique la source proche du dossier à l'AFP. Il a été mis en examen et placé en détention provisoire dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 30 octobre pour viol commis par une personne sous l'emprise de stupéfiants, vol et escroquerie, selon une source judiciaire.

https://twitter.com/BFMTV/status/1595893522384945152?s=20&t=B2d_nM_OUbnZsiylcpP3Kw
https://twitter.com/BFMTV/status/1595808568187445248?s=20&t=3lzzXCqiy1vYOd0TynSacw
Selon nos informations, le suspect était visé par trois obligations de quitter le territoire français (OQTF) sous trois identités différentes. Une demande d'asile était en cours depuis septembre si bien qu'il n'était pas expulsable *a priori*, nous précise une source.

Le Figaro

INFO RMC. La victime avait été hospitalisée après un malaise à la sortie d'un bar parisien. Inconsciente sur son lit d'hôpital, elle a été violée par un homme qui l'aurait repérée avant son admission. Elle porte plainte contre l'hôpital Cochin.

[…]

L'enquête révèle que le suspect aurait repéré Isabelle dès son malaise devant le bar. D'après des témoins, cet homme "rôdait "autour de la jeune femme à terre en la regardant avec insistance, comme "un mort de faim", témoignera devant les

policiers le patron de l'établissement qui avait demandé à l'un de ses agents de sécurité d'éloigner cet homme.

Or, une heure plus tard, c'est au même endroit que le suspect simule un coma éthylique, "du cinéma", selon un témoin. Rappelés sur place, les pompiers le prennent en charge et le conduisent également à l'hôpital Cochin. Prétextant être incapable de marcher, il est emmené en fauteuil roulant par une infirmière jusqu'à une chambre dans le même couloir qu'Isabelle.

Dès l'infirmière partie, le suspect quitte sa chambre et va de box en box avant d'être intercepté par une soignante qui le raccompagne à sa chambre. Mais quelques minutes plus tard, il sort à nouveau et rejoint le box où se trouvait la victime, comme le prouvent les enregistrements des caméras de surveillance de l'hôpital. Un comportement qui laisse supposer aux enquêteurs un geste prémédité de cet homme.

https://twitter.com/BFMTV/status/1595706590996439046?s=20&t=aTrg9Tkj8epZAX1AooCtww

UN CLANDESTIN VISÉ PAR DEUX OQTF

Placé en garde à vue, le suspect a nié les accusations de viol. Il est tout de même mis en examen et placé en détention provisoire. Les tests pratiqués sur lui en garde à vue ont révélé qu'il n'était pas sous l'emprise de l'alcool mais qu'il était positif au cannabis et à la cocaïne. **Jamais condamné par la justice**, cet homme sans papiers affirme être Jordanien et avoir 22 ans.

Il est déjà connu de la police sous treize identités différentes après avoir été **arrêté plusieurs fois pour vols, recel, usage de drogue**, selon les informations recueillies par RMC. **Il a également été suspecté de viol sur mineure en Seine-et-Marne en 2020 mais l'affaire a finalement été classée sans suite**, a indiqué à RMC le procureur de Meaux.

Arrivé en France illégalement en 2019 selon ses déclarations, ce jeune homme a déjà fait l'objet deux ordonnances de quitter le territoire français (OQTF), dont la dernière remonte au mois de juillet dernier. Ces deux OQTF ont été délivrées sous des identités différentes, ce qui explique sans doute pourquoi elles n'ont débouché sur l'expulsion du suspect. Interrogée par RMC sur ce point, la Préfecture de police de Paris n'a pas répondu.

[…]

RMC